

**ESPACES PUBLICS****Route du Fort**

Demande de subvention auprès du Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire

**EXPOSE DES MOTIFS**

La route du Fort est une rue du quartier Monmousseau-Vérollet dont la couche de roulement s'est fortement dégradée depuis quelques années. Le dernier hiver, très éprouvant pour les chaussées franciliennes, a encore aggravé cette situation et cette voie est désormais parmi les plus endommagées de la Commune. Les réfections ponctuelles réalisées jusqu'à présent par les équipes municipales ne permettent désormais plus d'assurer la sécurité des usagers.

Outre la desserte d'un équipement de l'Etat ouvert au public et recevant plus de 2000 visiteurs par an (journées du patrimoine et médiathèque de l'ECPAD<sup>1</sup> du Fort d'Ivry, appartenant au ministère de la Défense), cette voie est très empruntée par les nombreux Ivryens se rendant dans les jardins ouvriers autour du Fort. A l'occasion de son centenaire en 2015, le fort d'Ivry accueillera en outre vraisemblablement de nombreuses célébrations. La route du Fort comprend également l'accès au cantonnement d'un escadron de Gendarmerie Mobile et est, de ce fait, utilisée par leurs nombreux véhicules d'intervention.

Estimée à environ 50.000 €, la réfection du tapis de chaussée n'a pas pu être retenue dans les derniers programmes de rénovation de la voirie. Mais avec l'opportunité de bénéficier d'un financement complémentaire du Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire, proposé par Monsieur le Député à Monsieur le Maire, un projet plus ambitieux est désormais envisageable. Ainsi, compte tenu de l'état de l'éclairage public qui est l'un des plus anciens de la Commune (plus de 40 ans) équipé avec des sources lumineuses obsolètes, il est proposé une rénovation conjointe de la voirie et de l'éclairage public. Les travaux d'éclairage public sont également estimés à environ 50.000 €.

Les travaux pourraient se dérouler du 4<sup>ème</sup> trimestre 2013, avec la rénovation de l'éclairage public, jusqu'au 2<sup>ème</sup> trimestre 2014 avec la rénovation de la chaussée.

Afin de mener à bien ce projet, je vous propose donc de solliciter une subvention de 30 000 € auprès du Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire pour financer les travaux de rénovation de la route du Fort.

Les recettes en résultant seront constatées au budget communal.

---

<sup>1</sup> ECPAD : Etablissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense

## **ESPACES PUBLICS**

### **Route du Fort**

Demande de subvention auprès du Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

considérant que la rénovation de l'éclairage public et de la chaussée de la route du Fort sont nécessaires pour assurer la sécurité des usagers et que la coût prévisionnel estimé des travaux s'élève à 100 000 €,

considérant qu'il est possible, pour réaliser ces travaux, de solliciter une subvention auprès du Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire,

vu le budget communal,

### **DELIBERE**

par 39 voix pour et 3 abstentions

**ARTICLE 1** : SOLLICITE auprès du Ministère de l'Intérieur, une subvention, au titre de la réserve parlementaire, à hauteur de 30 000 €, pour le financement des travaux de rénovation de la route du Fort.

**ARTICLE 2** : AUTORISE le Maire à faire les démarches nécessaires à l'obtention de cette subvention.

**ARTICLE 3** : DIT que les recettes en résultant seront constatées au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 25 JUIN 2013

RECU EN PREFECTURE

LE 25 JUIN 2013

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 25 JUIN 2013